

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du jeudi 1er décembre 2022 à 19h**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu/La Motte tenue à l'école, le premier décembre de l'an deux mille vingt-deux à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes	Nathalie Plourde Marie-France Leclerc Naomie Faucher	Cindy Larochelle Andréanne Lavoie Marie-Pierre Hébert
M.M.	Pascal Bellefeuille Mario Massé, directeur	Guillaume Turpin

**ABSENCES**

Noémie Doucet, Rachid Nassir El Hak, Caroline Sigouin (arrêt-accident)

**1. ACCUEIL,  
PRÉSENCE ET  
VÉRIFICATION  
DU QUORUM**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par Mme Naomie Faucher.

Il est 19h06.

**2. LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

Mme Naomie Faucher fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-846-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Andréanne Lavoie,  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il a  
été rédigé.

**ADOPTÉE.**

**3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 16 JUIN 2022**

CE 847-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,  
QUE le procès-verbal du 16 juin 2022 soit adopté tel qu'il a  
été rédigé.

**ADOPTÉE.**

**4. POINT CÉ –  
FORMATION  
OBLIGATOIRE  
DES NOUVEAUX  
MEMBRES**

M. Mario Massé envoie les nouvelles capsules aux membres et ils les écoutent à la maison.

**5. DÉNONCIATION  
D'INTÉRÊT, S'IL Y  
A LIEU (art. 70)**

M. Massé apporte des précisions sur la dénonciation d'intérêt et demeure disponible pour répondre aux questions des membres et fournir le formulaire, le cas échéant.

Tous les membres étant avisés, Mme Mélanie Langlois a envoyé et rempli la feuille de dénonciation.

**6. ADOPTION  
DES RÈGLES DE  
RÉGIE INTERNE**

M. Massé fait la lecture des règlements et du fonctionnement du conseil d'établissement.

CE-848-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Cindy Larochelle,

QUE les règles de régie interne soient et sont adoptées telles qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE.

**7. ADOPTION DU  
BUDGET DE  
FONCTIONNEMENT  
DU CÉ**

CE-849-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Guillaume Turpin,

QUE le budget annuel 2022-2023 du conseil d'établissement soit adopté en précisant les points suivants :

- Le budget est de 500 \$.
- L'argent non-utilisé est redonné à l'école.

ADOPTÉE.

**8. ADOPTION DU  
CALENDRIER DE  
TRAVAIL DU  
CONSEIL  
(art. 67)**

M. Massé propose un calendrier de travail pour l'année 2022-2023.

CE-850-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-France Leclerc,

QUE le calendrier de travail 2022-2023 du conseil d'établissement soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**9. ADOPTION  
DE L'ÉTAT DES  
RÉSULTATS  
2021-2022**

M. Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2021-2022 de l'école Saint-Mathieu/La Motte.

CE-851-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Marie-Pierre Hébert,

QUE l'état des résultats 2021-2022 de l'école Saint-Mathieu/La Motte soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

Monsieur Mario Massé présente et explique aux membres l'état des résultats 2021-2022 de service de garde

CE-852-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Naomie Faucher,

QUE l'état des résultats 2021-2022 du service de garde soit adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**10. ADOPTION  
DES  
DIFFÉRENTES  
SORTIES  
ÉDUCATIVES  
OU ACTIVITÉS  
DE  
FINANCEMENT**

**École, service de garde, activités de financement**

M. Massé demande l'autorisation aux membres du CE pour les sorties éducatives plus les activités de financement en cours d'année, lesquelles seront décidées au fur et à mesure.

CE-853-22 IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,

QUE les sorties éducatives et activités de financement pour l'année 2022-2023 soient et sont autorisées telles que présentées.

ADOPTÉE.

**11. RAPPORTS**

**Direction**

**a) Critères d'inscription CSH 2022-2023.**

M. Mario Massé parle des critères d'inscription du Centre de service scolaire Harricana de 2022-2023.

**Représentantes  
des enseignantes**

**Représentantes des enseignantes**

Un calendrier sera envoyé avec les activités déjà prévues jusqu'en juin.

En début d'année, une activité de la rentrée était la dégustation de maïs pour toute l'école.

1<sup>er</sup> cycle - préscolaire

- Réveillon de Noël les 2 écoles à La Motte.
- Robotique à venir.
- Ateliers de parents en 1<sup>re</sup> année à venir.
- Activités de Noël dans chaque groupe en décembre.
- Activité d'Halloween.
- Les 1<sup>re</sup> année ont fait des frites avec les patates du jardin.

### 2<sup>e</sup> cycle

- Plantes carnivores à l'école.
- Robotique en science.
- Projet de surlecture chapeauté par les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour voyage autour du monde à chaque pays, à chaque 9 jours les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> c'est à tous les 2/neufs jours.
- Activité en lien avec chaque pays.
- Potager de courges et patates.
- Devoirs du mois 3-4-5<sup>e</sup>.

### 3<sup>e</sup> cycle

- Défi de lecture par 2 mois.
- 6<sup>e</sup> année viennent à St-Mathieu pour l'activité de lutins avec les maternelles 5 ans.
- Projet déco Halloween.
- Projet décoration des portes pour Noël.
- Journée Cross-Country.

## **12. INFORMATION-CORRESPONDANCE REÇUE**

Aucune

## **13. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune

## **14. VARIA**

1. Eau potable dans l'école : Il faut consulter les personnes aux ressources matérielles et relancer la demande pour avoir un système de filtration pour avoir de l'eau potable à l'école.

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

CE-854-22

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Andrée Lavoie,  
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20h43.

---

Naomie Faucher, présidente

---

Mélanie Langlois, secrétaire